



Formation :
MÉDIATEUR(TRICE) SOCIAL(E)
ACCÈS AUX DROITS ET AUX SERVICES

Dossier suivi par Delphine DALLE
04 34 08 73 82 – delphine.dalle@faire-ess.fr

1011 rue du pont de Lavérune, CS 70022
34077 MONTPELLIER Cédex 3
04 67 07 02 30
contact@faire-ess.fr

Déclaration d'activité : 913 401 906 34
SIRET 380 369 124 00017. APE 8542 Z

Devis de formation MSADS

Début de formation le **09/01/2023** ; fin de formation le **07/07/2023**

Candidat :

FORMATION THEORIQUE : 336 HEURES

<input type="checkbox"/> Salarié avec un financement	(14.00 €/h)	4704.00 €
<input type="checkbox"/> Demandeur d'emploi avec un financement	(9.20 €/h)	3091.20 €
<input type="checkbox"/> Financement personnel	(7.36 €/h)	2472.96 €
+ Frais de dossier (pour tout le monde)		+ 50.00 €

FORMATION PRATIQUE (non facturée)

Vous devez impérativement avoir trouvé un terrain de stage qui vous accueillera durant votre formation.

Salarié dans le champ de la médiation	175 heures de stage minimum
Demandeur d'emploi Convention	490 heures de stage minimum
Autres cursus	350 heures de stage minimum

Le centre de formation IRTS n'est pas assujetti à la TVA.

Le présent devis est valable pour une entrée en formation aux dates citées ci-dessus.

Fait à Montpellier, le 25 août 2022
Sophie THERON, Directrice IRTS – Montpellier

